Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 18 (1930)
Heft: 4

Artikel: Les noms de quelques cours d'eau fribourgeoise
Autor: Aebischer, Paul
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-817573

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les noms de quelques Cours d'eau Fribourgeois

Quatrième série[1]

par Paul Aebischer.

---

1. Sionge.

La Sionge, on le sait, a sa source sur les Alpettes, à l'altitude de 1350 m. environ. Sous le nom de « Ruisseau des Mosses », elle descend en droite ligne jusqu'aux marais de la Joux-des-Ponts, pour faire, à partir de ce point, un angle droit et se diriger sur le village de Vaulruz, puis sur celui de Riaz: dès lors, quittant son orientation vers le nord-est pour une direction nord-nord-est, elle baigne Echarlens, Vuippens, reçoit le Gérignoz et se perd dans la Sarine en-dessous de Gumefens.

Jaccard[2] signale des formes *Syonsi*, *Sionsy* datant de 1315 et 1316, *Sionse* de 1381, mais malheureusement

---

[1] La première série, dans laquelle j'ai étudié les noms de la *Serbache*, de la *Sonnaz* et du *Javroz*, a paru dans les *Annales fribourgeoises*, vol. X (1922), pp. 169 sqq. et 282 sqq., et vol. XI (1923), p. 38 sqq.; la seconde série, comprenant des études sur les noms de *Chandon*, de la *Trême*, du *Golleron* et de l'*Arignon*, se trouve dans la même revue, vol. XIII (1925), pp. 82 sqq., 232 sqq. et 258 sqq.; la troisième série enfin, qui traite des noms de la *Mionnaz*, de la *Salenche*, du *Javrex*, de la *Veveyse* et du *Vernoublan*, est imprimée, toujours dans la même revue, vol. XVI (1928), pp. 55 sqq. et 121 sqq.

[2] Jaccard, *Essai de toponymie*, Mémoires et Documents p. la Société d'histoire de la Suisse romande, 2me série, t. VII, Lausanne 1906, p. 437.

sans donner de références: malgré mes recherches, je n'ai pu retrouver ces mentions anciennes, ni par conséquent les contrôler. Les plus reculées dans le temps que je connais-naisse sont données par un terrier de 1355. Les voici:

juxta la *Sionsy;* aqua de la *Sionsy* (A[rchives de l']E[tat de] F[ribourg], Terrier de Vaulruz nº 36, feuille II).

ultra la *Syonsy* (AEF, Id., ibid., feuille IV).

Et, dans un terrier de 1433, on trouve:

versus laz *Sionsy* (AEF, Terrier de Vaulruz nº 34, fº Xvº).

in ponte de laz *Syonsy* (A.E.F., Id. ibid., fº XIIvº),

aque de laz *Sionsy* (A.E.F., Id., ibid., fº XVI).

Ces graphies, on le voit, sont analogues à celles données par Jaccard: mais elles ne peuvent servir en rien à éclaircir le problème de l'origine du nom. Il est inutile même de mentionner la solution proposée par Jaccard [1]. M. Hubschmied [2] a étudié récemment le nom de notre cours d'eau, dans lequel il reconnaît un dérivé du thème gaulois s e g - soit S e g o n t i a , « la forte, la puissante ». De prime abord, cette explication peut sembler d'autant plus satisfaisante que *Segontia* n'est aucunement une forme hypothétique, mais qu'elle a été portée, non point par des cours d'eau, il est vrai, mais par quatre villes de la péninsule hispanique, soit par Siguenza sur l'Henares, dans la province de Guadalajara, Rueda, entre Saragosse et Nertobriga, par une ville située dans le bassin du moyen Duero, par une ville non identifiée enfin [3]. Mais M. Muret a justement observé que *Segontia* ne peut expliquer *Sionge*, pour la bonne raison que le groupe - n t i - doit donner *-nch-*, et non *-ng-* [4]. Il est vrai que M. Hubschmied veut voir

---

[1] Jaccard, *op. cit.*, p. 438.

[2] J.-U. Hubschmied, *Drei Ortsnamen gallischen Ursprungs: Ogo, Château d'Œx, Uechtland,* Zeitschrift für deutsche Mundarten, vol. XIX (1924), (Festschrift Bachmann), pp. 187-188.

[3] Holder, *Altceltischer Sprachschatz,* t. II, col. 1448-1450.

[4] E. Muret, *Noms de lieu celtiques en Suisse,* Romania t. L (1924), p. 445.

dans ce *-ng-* un - n d i - celtique qui proviendrait, par l'effet de la « lénition », d'un - n t i - antérieur : mais, comme le remarque M. Muret, il n'y a aucune raison d'admettre cette « lénition » uniquement pour expliquer le nom de Sionge — auquel M. Hubschmied ajoute celui de Singine, qui remonterait à l'en croire à un S e g o n t i o n a[1] —, puisqu'on « constate la persistance d'une consonne sourde dans tous les noms de cours d'eau en - n t i a de la Suisse romande et de la Savoie, les Dranses, l'Hermance, la Salence et la Salanfe, les dérivés Dranson et Avançon. Est-ce donc — ajoute M. Muret — que le celtique aurait eu la vie plus longue dans le bassin de la Sarine que dans celui du Rhône et du Léman ? Mais la Grande Eau, qui se jette dans le Rhône non loin de l'Avançon, entre la Salanfe et la Salence, s'est appelée jadis la Rionze (1438) ; un de ses affluents, dans la vallée des Ormonts, s'appelle encore la Rionzette [2] ». A cet argument, ajoutons-en un autre, que M. Muret ne pouvait encore connaître : c'est qu'à peu de distance de la Sionge se jette dans la Sarine le ruisseau du Stoutz, à La Roche ; et j'ai montré que ce ruisseau a porté jadis le nom de *Sallanchi*, remontant lui aussi à un S a l a n t i a [3]. Du moment que cette forme ne connaît pas la « lénition », on ne peut faire intervenir ce phénomène pour expliquer le nom de la Sionge.

La remarque de M. Muret est importante à un autre point de vue encore : étant donné que, soit les anciennes formes, soit les formes patoises de Rionze et de Sionge coïncident exactement, il faut, tout en renonçant à voir dans Sionge une S e g o n t i a, trouver un étymon tel que sa finale puisse rendre compte aussi de la finale de Rionze.

Les sons patois qui correspondent aux sons francisés *_nge* que l'on retrouve dans *Sionge* peuvent avoir diverses

---

[1] J.-U. Hubschmied, *art. cit.*, p. 188.

[2] E. Muret, *art. cit.*, pp. 445-446.

[3] *Les noms de quelques cours d'eau...*, 3me série, Annales fribourgeoises, vol. XVI (1928), p. 60 sqq.

origines. Ou bien — pour ne citer que ces cas — il peut s'agir du groupe - m i - latin suivi d'une voyelle, comme s i m i u > *chindzo* en gruyérien, v i n d e m i a *venindze* en gruyérien encore [1]; ou bien du groupe - b i - suivi de voyelle, précédé ou non d'une consonne, comme c a m - b i a r e > *tsandzî* et r u b e u > *rodzo ;* ou bien, parfois, du groupe - p i - suivi de voyelle, comme dans p i m p i o n e > *pindzon*, « pigeon ».

Il peut s'agir encore — et c'est ce groupe qui, je le présume, doit se retrouver dans l'étymon de *Sionge* comme dans celui de *Rionze* — de - n terminant un radical suivi du suffixe - i c u s avec i bref: c'est ainsi qu'en patois gruyérien nous avons d o m i n i c a [d i e s] > *demindze*. Or, ce suffixe était connu aussi en celtique, où il servait à former des dérivés dans des noms de villes: à côté de *Santones* « Saintes », on a *Santonicae civitatis*, *urbis Sanctonicae* [2]; à côté de *Suessionas civitatem* « Soisson », on trouve *in urbe Sessionicas* [3]; à côté de *Turones* « Tours », *urbem Turonicam*, *civitas Toronica* [4]; à côté d'*Ucetia* « Uzès » *Ucetica eclesie*, *civitatis Euceticae* [5]; à côté de *Lingones* encore, *urbs Lingonica* [6]. Ce même suffixe, ajouté à des noms de villes ou de fleuves, forme le nom du peuple qui habite les rives du fleuve ou le nom de la région où se trouve la ville, le nom aussi de la vallée où coule ce fleuve: ainsi, de *Bebronna*, nom de cours d'eau, a-t-on tiré *Bebronica* ou *Bevronica vallis* [7]; ainsi a-t-on encore *ager Carantonicus* à Colombier-et-Saugnieu (Isère) [8], [*pagus*] *Calhalau-*

---

[1] Cf. Hæfelin, *Les patois romans du canton de Fribourg*, Leipzig 1879, p. 40 sqq.

[2] Holder, *op. cit.*, t. II, col. 1353.

[3] Holder, *op. cit.*, t. II, col. 2006 sqq.

[4] Holder, *op. cit.*, t. III, col. 14.

[5] Holder, *op. cit.*, t. II, col. 234 sqq.

[6] Holder, *op. cit.*, t. I, col. 363.

[7] Holder, *op. cit.*, t. I, col. 770.

[8] Holder, *op. cit.*, t. I, col. 864.

nicus, le Chalonge ou Châlonnais [1], *Lim-ici*, nom de peuple formé du nom de fleuve *Lima* [2] en Espagne, et Raurici, nom du peuple ayant habité autrefois les bords de la **Raura* « Ruhr » [3]; et du nom *Vellava urbis* on a fait **Vellav-icus*, d'où Velay [4]. On rencontre enfin ce suffixe -icus dans certains noms de cours d'eau: on a ainsi *Arar-icus* [5], *Autr-ico-n* qui serait un dérivé du nom de fleuve *Autura* « Eure » [6], *Avar-ico-n* qui d'après Zeuss serait formé sur *Avara* [7], *Ligericus* qui a été la dénomination du Loiret [8], *Limenica vallis* qui a donné Limergues (Vaucluse) et qui a désigné sans doute primitivement la vallée, mais qui est aujourd'hui donné au cours d'eau [9], et *Vindelicus*, nom adopté par Isidore de Séville pour désigner la rivière appelée *Vindalon* par d'autres auteurs, et Sorgues actuellement [10].

Il n'y a aucune impossibilité, par conséquent, à ce que le suffixe -icus se retrouve dans la finale de *Sionge* et de *Rionze*, puisqu'il explique à merveille cette finale. Reste donc à rechercher l'étymon du radical du nom de notre cours d'eau. Mais on peut ici parfaitement reprendre l'étymologie de M. Hubschmied, c'est-à-dire admettre que

---

[1] Holder, *op. cit.*, t. II, col. 224; sur ce nom de fleuve, cf. mon étude *Sopra alcuni nomi di fiumi toscani probabilmente preetruschi*, Studi Etruschi, vol. II (1928), p. 299.

[2] Holder, *op. cit.*, t. II, col. 1084. D'après E. Philipon, *Les peuples primitifs de l'Europe méridionale*, Paris 1925, p. 255, cette forme serait une latinisation d'un celtique Rauraci.

[3] Holder, *op. cit.*, t. III, col. 150. On peut ajouter encore le cas de *Astur-ica* « Astorga », capitale des *Astures*, cas mentionné par Philipon, *op. cit.*, p. 255.

[4] « Ad pontem ducitur amnis *Ararici* », Holder, *op. cit.*, t. I, col. 176.

[5] Holder, *op. cit.*, t. I, col. 303.

[6] Holder, *op. cit.*, t. I, col. 306.

[7] Holder, *op. cit.*, t. II, col. 222. Il sera question de ce nom plus bas.

[8] Holder, *op. cit.*, t. II, col. 224.

[9] Holder, *op. cit.*, t. III, col. 329.

[10] Holder, *op. cit.*, t. II, col. 858-859.

Sionge est un dérivé de la racine S e g -. Je penserais peut-être à * S e g - o n a, ou S e g - o n n a: on sait que ce suffixe - o n a ou - o n n a a été extrêmement fréquent dans l'hydronymie celtique [1], si fréquent que par abstraction, le compilateur du *Glossaire d'Endlicher* a cru pouvoir admettre un mot celtique o n n o — qu'il faut sans doute corriger en o n n a — « fleuve » [2]. Cette forme * S e g o - n a ou S e g o n n a aurait été peut-être le nom ancien de la Sionge: et on aurait fait là-dessus, pour désigner tout d'abord la vallée parcourue par le torrent, un adjectif S e g o n - i c u s, de même que l'hydronyme B e b r o n n a a donné naissance à B e v r o n i c a v a l l i s, et que, d'un dérivé du thème hydronymique L i m -, on a fait L i m e - n i c a v a l l i s, Limergues. Dans ce dernier cas, le nom de la vallée a fini par passer au cours d'eau qui la baigne: il en aurait été de même pour S e g o n - i c a qui, de dénomination de la vallée parcourue par la Sionge, serait devenue nom de la Sionge elle-même. Ce passage d'un nom d'une vallée à un cours d'eau a des précédents: en disant, à propos de *Golléron* et de l'étymologie c a l d a - r i o n e m qui avait été proposée, qu'il n'y avait pas d'exemples de dénomination d'une vallée qui ait passé au cours d'eau qui y coule [3], j'étais trop exclusif; ces cas, s'ils sont

---

[1] DOTTIN, *La langue gauloise*, Paris 1920, p. 213 et particulièrement la remarque de M. J.-U. HUBSCHMIED, *art. cit.*, p. 190, note 3. Cf. en outre LONGNON, *Les noms de lieu de la France*, 1er fasc., Paris 1920, pp. 54-55, et A. DAUZAT, *Quelques noms prélatins de l'eau dans la toponymie de nos rivières*, Revue des études anciennes, t. XXVIII (1926), pp. 157-159.

[2] *Les noms de quelques cours d'eau fribourgeois*, 2me série, Annales fribourgeoises, vol. XIII (1925), p. 270.

[3] D'après la *Vita s. Leobini* 3, 8 (Monumenta Germaniae historica, Aut. ant. IV, 2, p. 74), cette rivière était appelée *Ligericus* et *Legericino*, soit *Ligericinus*, d'après Marius d'Avenches (cf. A. Vincent, *Les diminutifs de noms propres de cours d'eau particulièrement dans le domaine français*, Revue belge de philologie et d'histoire, t. IV, 1925, p. 43), et encore *Ligerinus*. M. A. VINCENT suppose, p. 44, que *Ligericus* est une mauvaise lecture pour *Ligeritus* attesté postérieurement: il n'est pas nécessaire de recourir à cette hypothèse.

rares, n'en existent pas moins: M. Muret m'a fait très justement remarquer que le nom de la *Valserine*, affluent du Rhône dans le département de l'Ain, a dû être emprunté à celui de la vallée, dont la dénomination contenait elle-même le nom primitif du cours d'eau qui la parcourait. Et, je le répète, le cas du Limergues est de même espèce: si l'on admet notre hypothèse, on y peut ajouter celui de la Sionge.

Mais il est possible aussi de voir dans Segonica un dérivé en -icus, -ica analogue à Ligericus «Loiret»[1], Vindelicus qui a désigné la Sorgues, Urbicus qui, par le passage de l'accent de la première syllabe sur la seconde, aurait donné Orbigo, fleuve d'Espagne[2]: c'est-à-dire, en un mot, que le nom n'aurait pas été porté par la vallée avant de l'être par le torrent, mais que, de même que *Ligericus* faisait en quelque sorte fonction de diminutif vis-à-vis du simple *Liger* — ce qui est d'autant plus explicable qu'effectivement le Loiret est un affluent de la Loire, dans laquelle il se jette aux environs de St-Mesmin, — ainsi *Segonica* «Sionge» pourrait faire fonction de diminutif vis-à-vis d'un autre nom de rivière. Or, la Sionge est un affluent de la Sarine: et M. Hubschmied donne comme étymon à ce terme hydronymique *Seganona, qui contiendrait, il est inutile de le dire, le même radical Seg- que notre Sionge. Notons d'ailleurs, pour être tout à fait précis, que ce n'est que pour mieux faire saisir le rapport existant entre *Liger* et *Ligericus* d'une, et *Segonona* et *Segonica* d'autre part, que j'ai attribué une valeur diminutive au suffixe -ico-: en réalité, il s'agit d'un suffixe adjectival[3]. Dans nos deux noms de rivière, -ico-

---

[1] Holder, *op. cit.*, t. III, col. 35.

[2] On le rencontre, avec fonction locale, dans le prov. *couderc* «pacage communal», que M. Jud, *Mots d'origine gauloise?* 4me série, Romania t. LII (1926), p. 332, ramène à un co-ter-icum, dérivé de co-tero auquel remonte le cymr. *cytir* «commun».

[3] *Les noms de quelques cours d'eau...*, 3me série, Annales fribourgeoises, vol. XVI (1928), p. 123.

joue le même rôle que - a s c u, - a s c a dans deux autres noms étudiés ailleurs[1]: *Javrex* par rapport à *Javroz*, et *Calancasca* par rapport à *Calanca*. J'ai dit à ce propos que la Calancasca est « la rivière qui coule dans le val Calanca » et que le Javrex est « le torrent tributaire du Javroz »; ainsi le Ligericus et la Segonica seraient-ils « les cours d'eau qui se jettent dans la Loire et dans la Sarine ».

Le radical s e g -, d'ailleurs, n'est pas le seul qui puisse expliquer *Sionge*. On peut songer, en effet, à rapprocher ce nom de *Seine*: la forme primitive S e q u a n a aurait été adaptée — par les Gaulois, d'après Philipon[2] — en *Secona* ou *Segona*[3] — l'anglo-saxon appelait *Sîgen* ce fleuve français —: on en connaît en tout cas les anciennes mentions *Segone*, *Sigena*, *Sigunna*[4], et le nom de personne *Sequanus* lui-même se retrouve sous les graphies *Siggoni*, *Singoni*[5]; par suite de la chute du - g - intervocalique, et par l'adjonction du suffixe - i c a , on arrive de même à S i g o n i c a, *Sionge*. S'il y avait d'ailleurs besoin d'une démonstration pour faire voir que d'un S e g o n i c a ou d'un S e c o n i c a on peut arriver aisément à *Sionge* dans nos régions, il n'y aurait qu'à recourir à un nom de lieu savoyard; le nom de *Scionzier*, localité près de Bonneville, *Siunziey* en 1228, écrit vers la même époque *Syoncie*, *Sonziae* et *Sunziace*, a été ramené très heureusement par M. Marteaux[6] à un S e c u n d i a c u s , dérivé en -acus

---

[1] E. Philipon, *op. cit.*, p. 279. Dottin, *La langue gauloise*, p. 98, note 2, admet que le q de S e q u a n a , comme celui de E q u o s , i n q u i m o n , peut n'être qu'une graphie pour c: mais, dit-il, il pourrait aussi représenter un traitement particulier ou dialectal du k vélaire.

[2] Cf. par exemple Kr. Nyrop, *Grammaire historique de la langue française*, t. I, 3me éd., Copenhague 1914, p. 386.

[3] Holder, *op. cit.*, t. II, col. 1510.

[4] Holder, *op. cit.*, t. II, col. 1521.

[5] Ch. Marteaux, *Noms de lieux en -acus* (dernière série), Revue savoisienne, 40me année (1899), p. 118.

[6] W. Kaspers, *Etymologische Untersuchungen über die mit* -acum, -anum, -ascum *und* -uscum *gebildeten nordfranzösischen Ortsnamen*, Halle a. S. 1918, p. 162.

d'un gentilice Secundius, que l'on rencontre plus facilement dans des noms de lieu de la moitié sud de la France que de la moitié nord [1]: et dans *Scionzier* comme dans *Sionge*, nous voyons que Segon- ou Secon- ont donné *Sion-*.

2. Sautagne.

Le nom de *Saulagne*, sur la feuille nº 343 de l'*Atlas Siegfried*, n'est porté que par un lieu dit à cheval sur la limite des communes des Glânes et de Berlens: mais c'est aussi celui d'un ruisseau — et c'est ce ruisseau qui a donné son nom au lieu dit — qui a sa source dans des terrains marécageux situés au sud-ouest de Berlens, passe à l'ouest de ce village en se dirigeant vers le nord et, après un cours de 2 km. et demi environ, se perd dans la Glâne en face du village de Lussy.

Comme ce ruisseau coulait sur des terres ayant appartenu à l'abbaye d'Hauterive, nous le trouvons mentionné dans un certain nombres d'actes, presque tous du XIVme siècle, relatifs à ce monastère et à ses possessions dans la région de Villaz-St-Pierre. Pour la première fois, la Sautagne est citée dans un acte, malheureusement non daté, et dont l'original est perdu, mais que Mgr Gumy croit avoir été rédigé aux alentours de 1200: c'est une description des terres que l'abbaye possédait à *Bilens*, et il y est question de terrains au-delà de *Salloni*, et d'autres terres allant jusqu'à la rivière *Salloni* [2]. Il n'est pas douteux qu'il s'agisse bien de la Sautagne: c'est en effet *Berlens* qu'il faut lire, et non *Bilens*, soit *Billens*, près Romont. Ce qui nous le prouve, c'est qu'Hauterive n'a jamais eu de possessions dans cette dernière localité, alors qu'elle en avait à Berlens;

---

[1] J. Gumy, *Regeste de l'abbaye de Hauterive*, Fribourg 1923, p. 109, nº 314.

[2] Jaccard, *op. cit.*, pp. 289-290, mentionne ce nom de lieu mais en donne une explication inexacte, ne sachant pas que le Mont-Joux avait des terres dans la région de Romont.

le texte même, au surplus, qui parle de la route qui va à Fuyens, d'une autre route qui joint *Bilens* à *Visternens* (soit Vuisternens-en-Ogoz), de celle qui va de *Bilens* à *Masieres* (soit Mézières), de celle encore qui relie *Massenens* à *Meldun* (soit Moudon), et qui signale enfin un chesal de Mont-Joux — il s'agit des possessions qu'avait le Grand-St-Bernard dans la contrée, et dont le souvenir s'est conservé dans les lieux dits *Montjorel* et *Petit-Montjorel* [1], entre Les Glânes et Romont — ce texte même montre clairement qu'il s'agit bien de Berlens et, par conséquent, de notre Sautagne.

Dans la première moitié du XIVme siècle, les mentions de ce cours d'eau sont, je l'ai dit déjà, assez nombreuses. En voici quelques-unes [2]:

1302 en la *Soutogny*; iuxta la *Soulogny*; ou perer de la *Soutogny* (A.E.F., Titres d'Hauterive, 1er supplément, n° 85; Gumy, *Regeste de l'abbaye de Hauterive*, Fribourg 1923, p. 334, n° 917).

1331 prati siti juxta la *Soulagny* (A.E.F., Id., ibid., n° 122; Gumy, *op. cit.*, p. 415, n° 1136).

1332 in la *Soutogny* (A.E.F., Id., ibid., n° 127; Gumy, *op. cit.*, p. 420, n° 1151).

1332 in la *Soutagny* (A.E.F., Id., ibid., n° 127 [3]; Gumy, *op. cit.*, p. 422, n° 1156).

1335 in la *Soutagny* (A.E.F., Id., ibid., n° 128; Gumy, *op. cit.*, p. 434, n° 1187).

1341 in la *Soutagny* (A.E.F., Id., ibid., n° 139; Gumy, *op. cit.*, p. 460, n° 1259).

---

[1] Toutes ces mentions sont tirées d'actes d'Hauterive publiés en regeste par Mgr Gumy: mais elles ont été toutes vérifiées sur les originaux, les lectures de Mgr Gumy étant la plupart du temps erronnées.

[2] Cet acte, bien qu'il porte le même numéro, est différent du précédent; il en est de même des deux actes numérotés 139.

[3] La finale *-oni* de la forme *Salloni* est certainement une graphie approximative pour *-ogni* venant de - o n i a.

1343 inter rivum de la *Soulagny* et viam tendentem versus Orsonens (A.E.F., Id., ibid., nº 139; Gumy, *op. cit.*, p. 469, nº 1286).

1347 en la *Soulagny* tres setoratas prati inter rivum de la *Soulagny* et viam tendentem versus Orsunens (A.E.F., Id., ibid., nº 141; Gumy, *op. cit.*, p. 493, nº 1353).

1347 en la *Soulagny* (A.E.F., Id., ibid., nº 142; Gumy, *op. cit.* p. 508, nº 1392).

Terminons par une mention figurant dans un terrier du XVme siècle :

1441 juxta rivum de la *Soulagnyez* (A.E.F., Terriers d'Hauterive, Registre Lombard pour les Glânes, Bellens, etc., 1441, fº 39vo).

Il semblerait donc — la forme des alentours de 1200 nous y ferait penser [1] — que l'étymon recherché serait * S a l t o n i a, devenu plus tard — le premier indice que nous en ayons est de 1331, mais en 1332, comme en 1302, on trouve encore *Soulagny—Sallania* par changement de suffixe, et enfin *Saulagni* par vélarisation de la consonne l suivie d'une autre consonne, et par palatalisation du -a final précédé d'une consonne palatale. La finale - o n i a est bien connue dans la toponymie et dans l'onomastique celtiques [2]: c'est un développement par -i- de la finale - o n a , - o n n a dont j'ai parlé plus haut à propos de la Sionge. Quant au changement phonétique - o n i a > *-ania*, il est parallèle au changement - o n a > *-ana* que l'on rencontre assez fréquemment: M. Maver a déjà noté que le nom de lieu *Brevenne* (département du Rhône) vient de B e b r o n a, et *Bannes* de B o n a [3]. Il ajoute qu'une source du département de l'Yonne, appelée aujourd'hui *Divonne*,

---

[1] Cf. Holder, *op. cit.*, t. II, col. 855-857.

[2] H. Maver, *Einfluss der vorchristlichen Kultur auf die Toponomastik Frankreichs*, Sitzungsberichte der Kais. Akademie der Wissenschaften in Wien, phil.-hist. Klasse, 175. Band, 2. Abhandlung, Wien 1914, p. 51.

[3] *La « fontaine de Diane » de Vuissens (Fribourg)*, Folk-Lore suisse, 18me année (1928), pp. 1. 7.

se trouve mentionné sous la forme *Dianna* en l'année 670 : et j'ai moi-même proposé de voir un changement analogue dans le nom de la «Fontaine de *Diane*», nom aujourd'hui perdu, mais qu'on trouve écrit *Fons Diannaz* en 1417 entre autres, à Vuissens, vocable que j'ai ramené à une Fons Divona[1]. Toujours à propos du même changement, on peut ajouter aux cas précédents ceux des *Brevonnes*, écart et étang de la commune de St-Marcel (Ain), appelé *Brevannes* au XVIIIme siècle [2], de la *Borbannaz*, source et fontaine à Musiège (Haute Savoie) [3], qui se ramène probablement à un Borbona ; et j'ai déjà émis l'hypothèse que le nom de la *Brinaz*, qui descend du territoire de Vuitebœuf pour se jeter dans le lac de Neuchâtel, à Grandson, *Briana* en 1263, *Breynna* en 1343 [4], remontait peut-être à un * Brig-ona ou * Brig-onna, de même que *Lausanne* a Lousonna comme forme primitive [5].

Reste la question du radical. Il est impossible de ne pas rapprocher notre *Saulagne*, *Salloni* comme nous l'avons vu aux alentours de 1200, le nom du torrent valaisan la *Salline*, qui se forme à Grund, à 4 km. et demi au nord de Brigue, par la réunion du Taverbach ou Kaltwasserbach, du Ganterbach et du Kesselbach et qui, au pont Napoléon, à 1 km. au sud de Brigue, sort de la sombre gorge qui s'appelle le Saltineschlucht, côtoie la petite ville et va se jeter dans le Rhône, à 400 m. en aval du pont de Naters : ce torrent aurait été appelé *Sallane* en 1401 [6]. Peut-être faut-il en rapprocher aussi le nom du *Sauleruz*, principal affluent de gauche de la Mentue, dans le Gros de Vaud,

---

[1] E. Philipon, *Dictionnaire topographique du département de l'Ain*, Paris 1911, p. 66.

[2] Ch. Marteaux, *Noms de lieux liguro-celtiques en Haute-Savoie*, Revue savoisienne, 38me année (1897), p. 43.

[3] E. Muret, in Mottaz, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, t. I, Lausanne 1914, p. 289.

[4] *Les noms de quelques cours d'eau...*, 3me série, Annales fribourgeoises, vol. XVI (1928), pp. 59-60.

[5] *Dictionnaire géographique de la Suisse*, t. IV, p. 378.

[6] Holder, *op. cit.*, t. II, col. 1332.

et celui de S a l t u s , forme ancienne de la *Saulx*, affluent de la Marne[1]. Et peut-être enfin faudrait-il voir dans *Saulagne*, comme dans les hydronymes qui viennent d'être énumérés, la racine s a l- que l'on retrouve dans les noms de beaucoup de rivières, comme la *Seille*, S a l i a dans les anciens textes, affluent de la Saône, la *Salesse*, torrent de l'Hérault, le *Salestre*, torrent de l'Ardèche, la *Salendre*, rivière du Gard, la *Salindre*, nom de trois torrents de l'Ardèche, le *Salençon*, affluent de la Reyssouze, dans le département de l'Ain[2], les *Salanche*, *Salanfe* de Suisse et de Savoie enfin, pour ne citer que ces noms : et le radical s a l t - de *Saulagne* et de *Salline*, par rapport au s a l - des autres hydronymes, pourrait être considéré comme un fréquentatif, analogue au latin s a l t a r e comparé s à l a i r e, ou c a n t a r e par rapport à c a n e r e.

---

[1] E. Philipon, *Dictionnaire topographique du département de l'Ain*, p. 401.

[2] Suivant Stucki, *Die Mundart von Jaun*, Beiträge zur schweizerdeutschen Grammatik, vol. X, Frauenfeld 1917, p. 237, la prononciation locale est *Yoou*.